

Les agents de nationalité étrangère détachés des entreprises mères ou dans le cadre de projets de partenariat ou de coopération entre des sociétés tunisiennes et d'autres entreprises étrangères

Les pièces à fournir pour le renouvellement

1. Contrat de travail signé par l'employeur et l'employé.
2. Copie de la dernière déclaration trimestrielle de la CNSS pour les employés de la société.
3. Lettre de détachement de la société mère sise à l'étranger.
4. Copie du Passeport.
5. 2 timbres fiscaux de 05 dinars chacun.